

INITIATIVE
SEUIL DE PROVENCE
ARDECHE MERIDIONALE

1260, Avenue Théodore Aubanel

84500 BOLLENE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

 EXPERTS - COMPTABLES
 COMMISSAIRES AUX COMPTES

Thierry BARRANDON
Kamal BOUCHABKA
Bernard CHARPENAY
Bruno MALÉFANT
Mickaël ROURE

Département **AUDIT de SODEC CONSEIL**

192, chemin du Fourniller CS 20090 - 84503 BOLLÈNE Cedex
Téléphone 04 90 30 97 51 - Télécopie 04 90 30 42 47
Site : www.sodec-conseil.fr - Courriel : cabinet@sodec-conseil.fr

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables (région de Marseille)
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Nîmes
Société Anonyme au Capital de 600 000 € - RCS Avignon 389 893 843 - N° Siret n° 389 893 843 00018 - NAF 6920Z

**INITIATIVE
SEUIL DE PROVENCE
ARDECHE MERIDIONALE**

1260, Avenue Théodore Aubanel

84500 BOLLENE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'**Association INITIATIVE SEUIL DE PROVENCE ARDECHE MERIDIONALE**, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les options retenues dans le choix d'application des principes comptables et dans leurs modalités de mise en œuvre sont présentées dans la note de l'annexe des comptes annuels. Nous avons procédé à l'analyse des méthodes utilisées et à la vérification par sondage de leur application. Nous estimons que ces règles et méthodes comptables sont correctement appliquées, conformes à la réglementation française, et ne présentent pas de caractère inapproprié.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bollène,
Le 3 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
SODEC CONSEIL

Thierry BARRANDON



BILAN - ACTIF

317040A - ISDPAM

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	19 128	12 921	6 208	177
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outill.				
Autres immobilisations corporelles	54 998	29 841	25 157	6 889
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.	15		15	130
Prêts	2 394 831	24 138	2 370 693	2 086 895
Autres immobilisations financières	769		769	769
TOTAL (I)	2 469 742	66 900	2 402 842	2 094 860
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	495		495	479
Créances reçues par legs ou donations		48 123	-48 123	-57 027
Autres	1 299 611		1 299 611	965 166
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 806 018		1 806 018	1 155 144
Charges constatées d'avance (3)	6 624		6 624	655
TOTAL (III)	3 112 749	48 123	3 064 626	2 064 416
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 582 490	115 023	5 467 467	4 159 276

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an



BILAN - PASSIF

317040A - ISDPAM

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	3 567 260	3 345 970
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires	758 603	249 284
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	227 450	220 964
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	55 276	-21 296
<i>Situation nette</i>	4 608 589	3 794 922
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	13 288	
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	4 621 877	3 794 922
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	5 926	
TOTAL (III)	5 926	
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	182 000	159 372
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 767	48 993
Dettes des legs ou donations		
Dettes sociales et fiscales	93 636	103 624
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Redevables créditeurs		3
Autres dettes	199 146	20 343
Produits constatés d'avance	325 115	32 020
TOTAL (V)	839 664	364 355
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 467 467	4 159 276

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

839 664



COMPTE DE RÉSULTAT

317040A - ISDPAM

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations		
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	39 700	28 650
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	720 092	632 977
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	125	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	51 881	49 412
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	15 161	
Autres produits	9 641	17 961
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	836 600	729 001
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	137 068	137 524
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	19 279	17 951
Salaires et traitements	404 022	382 478
Charges sociales	129 472	118 453
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	7 623	6 411
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	27 813	52 697
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	21 087	
Autres charges	43	230
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	746 406	715 744
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	90 193	13 257
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	16 548	27 067
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	11 333	14 512
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	27 881	41 579



COMPTE DE RÉSULTAT

317040A - ISDPAM

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	12 089	10 445
Intérêts et charges assimilées	51 711	58 335
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	63 799	68 780
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-35 919	-27 202
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	7 572	4 655
Sur opérations en capital	1 456	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	9 029	4 655
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	8 028	12 006
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	8 028	12 006
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	1 001	-7 351
Impôt sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	873 509	775 235
TOTAL DES CHARGES	818 233	796 531
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	55 276	-21 296

* Y compris : *Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier
 (1) *Dont produits afférents à des exercices antérieurs*
 (2) *Dont charges afférentes à des exercices antérieurs*
 (3) *Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de*

7 101 8 169
 1 001 -7 351



SOMMAIRE

- Sommaire
- Présentation
- COMPTES ANNUELS**
- Bilan actif
- Bilan passif
- Informations relatives au bilan
- Compte de résultat 1
- Compte de résultat 2
- Compte de résultat ventilé
- Informations relatives au compte de résultat
- ANNEXE**
- Préambule
- Règles et méthodes comptables
- Immobilisations
- Amortissements
- Provisions inscrites au bilan
- Etat des échéances, créances et dettes
- Tableau de suivi des fonds associatifs
- Produits à recevoir
- Détails des produits à recevoir
- Produits et charges constatés d'avance
- Liste des filiales et participations
- Autres informations

Notre association Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale est l'une des 214 plateformes associatives réparties sur tout le territoire métropolitain et outremerin formant le réseau Initiative France, le premier réseau associatif d'accompagnement et de financement d'entrepreneurs. Notre réseau de service d'intérêt économique général se fixe comme mission de contribuer à la réduction de la fracture sociale et territoriale en se mettant à l'écoute et au service des entrepreneurs, des territoires et du développement de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et de la cohésion sociale.

Au cœur de la raison d'être de notre association et de son réseau, figurent l'accompagnement et le financement de créateurs d'entreprise et d'entrepreneurs grâce à des prêts d'honneur personnels, sans intérêts permettant à ces derniers la mobilisation d'autres dispositifs -notamment bancaires- de soutien aux TPE et PME.

Pour réaliser sa mission, notre association s'appuie en particulier sur, d'une part, des collaborateurs professionnels compétents, et d'autre part, un réseau de bénévoles forts de leur expérience entrepreneuriale qui offrent aux porteurs de projets un accompagnement personnalisé, amont et aval au financement accordé par un comité d'agrément bienveillant regroupant des professionnels.

Notre association comme tout le réseau Initiative France est engagée dans un processus de qualité grâce à :

- Une Charte d'éthique, un référentiels « métier », un système de qualification, une certification ISO 9001 de la tête de réseau
- L'assistance de ses organisations régionales et des services de sa tête de réseau
- Le projet stratégique du réseau pour la période 2019-2022, la « promesse Initiative France »

Informations sur les règles et méthodes comptables :

- Application des conventions générales
- Justification des dérogations aux règles et méthodes comptables
- Justification des méthodes retenues en cas de pluralités optionnelles
- Incidence du changement de méthode liée à la 1ère application du Règlement ANC 2018-06

o Incidence sur la présentation des comptes et les résultats de l'entité (ANC 2018-06)

o Choix de méthode pour la comptabilisation des cotisations (ANC 2018-06)

o Choix de méthode pour le report en produit des fonds dédiés liés à des immobilisations amortissables (ANC 2018-06)

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- Du Plan Comptable Général : règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'autorité des Normes Comptables (ANC)



- Des normes comptables des personnes morales non commerçantes à but non lucratif : règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018

- Des normes comptables et financières spécifiques arrêtées par le réseau Initiative France suite à l'entrée en vigueur du règlement ANC 2018-06

Les comptes annuels sont établis avec sincérité dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes sous les réserves 2020 mentionnées ci-après,

- indépendance des exercices

- continuité d'exploitation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Texte proposé pour comme changement de méthode pour la 1ère application du Règlement ANC 2018-06 :

Notre association applique pour la première fois aux comptes annuels au 31 12 2020, le Règlement ANC 2018-06. Ce règlement est à effet rétrospective.

L'application de ce nouveau règlement a des effets sur la présentation des comptes au niveau :

- Du bilan sur les capitaux propres et sur les opérations sur legs et donations (fonds reportés, créances et dettes, immobilisations)

- Du compte de résultat sur la décomposition des produits et les fonds dédiés reportés en résultat d'exploitation

- De l'annexe comptable avec des compléments d'information assez nombreux mais en particulier pour les opérations liées à l'appel public à la générosité du public

Ce nouveau règlement peut aussi avoir des incidences au niveau des résultats. Sont concernées éventuellement :

- La comptabilisation des subventions d'investissement sur biens amortissables

- La comptabilisation des fonds dédiés qui remontent au niveau de l'exploitation modifiant ainsi le résultat d'exploitation

Ainsi, concrètement, la prise en compte rétrospective du règlement ANC 2018-06 a des conséquences financières

Le règlement ANC 2018-06 offre aussi certaines options de comptabilisation. Notre association a opté :

- Pour la comptabilisation des cotisations, l'option retenue est celle de comptabiliser en fonction de l'exercice de référence et non sur la base des encaissements

- Les fonds dédiés contribuent au financement du fonctionnement. Pour l'exercice 2020, les subventions MPE 2019 et MPE 2020 sont concernées pour un montant respectif de 5 897,00 € et 29,00 €).

- Les subventions d'investissements contribuant au financement d'immobilisations amortissables sont reportées au résultat au rythme des amortissements. Pour l'exercice 2020, la subvention d'investissement Sud Labs dans le cadre du programme "Lieux d'innovation et de médiation numérique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur" est concernée pour un montant de 14 666,00 € et un amortissement d'un montant de 1 377,81 €.



BILAN ACTIF

	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort. Dépréciat	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	19 128	12 921	6 208	177
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	54 998	29 841	25 157	6 889
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations	15		15	130
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 394 831	24 138	2 370 693	2 086 895
Autres immobilisations financières	769		769	769
TOTAL (I)	2 469 742	66 900	2 402 842	2 094 860
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	495		495	479
Autres créances	1 299 611	48 123	1 251 488	908 139
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 806 018		1 806 018	1 155 144
Charges constatées d'avance (3)	6 624		6 624	655
TOTAL (II)	3 112 749	48 123	3 064 626	2 064 416
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	5 582 490	115 023	5 467 467	4 159 276
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF



31/12/2020	31/12/2019
Net	Net

FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 567 260	3 345 970
<i>Dont legs et donations, subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves pour projet de l'entité	227 450	220 964
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	55 276	-21 296
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise	780 642	269 398
Fonds propres complémentaires	-22 039	-20 114
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	13 288	-
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	4 621 877	3 794 922
Comptes de liaison (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	5 926	
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)	5 926	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	182 000	159 372
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 767	48 993
Dettes fiscales et sociales	93 636	103 624
Redevables créditeurs		3
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	199 146	20 343
Produits constatés d'avance (1)	325 115	32 020
TOTAL (V)	839 664	364 355
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I à VI)	5 467 467	4 159 276
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		



Association**INITIATIVE SDPAM****Informations relatives au bilan****- Etat de l'actif immobilisé (NIF et ANC 2018-06)**

L'état des prêts décaissés à l'actif du bilan se présente ainsi :

A/ Concerne tous les prêts décaissés en 2020 et 2019 quelle que soit la cohorte

Prêts immobilisés	31 12 2020		31 12 2019	
	montant	quantité	montant	quantité
Création	381 500	66	503 250	84
Reprise	389 200	45	475 998	55
Croissance	4 000	1	52 700	7
Transition	0	0	0	0
<i>dont remarquable</i>	0	0	0	0
<i>dont santé</i>	47 500	5	0	0
<i>dont agricole</i>	89 000	9	43 000	4
Total	774 700	112	1 031 948	146
Covid19-Résistance	234 500	42	0	0
Covid19-Solidaire	50 000	18	0	0
Total	284 500	60	0	0
Total	1 059 200	172	1 031 948	146
Covid19-FRU	345 000	24	0	0
Covid19-Urgence	119 800	68	0	0

Sur l'exercice 2020, 112 prêts classiques ont été décaissés pour un montant de 774 700 € dont :
65 prêts pour un montant de 485 000 € accordés en 2020
47 prêts pour un montant de 289 700 € accordés en 2019

Sur l'exercice 2020, 42 prêts Covid-19 Résistance ont été décaissés pour un montant de 234 500 €

Sur l'exercice 2020, 18 prêts Covid-19 Solidaire ont été décaissés pour un montant de 50 000 €

Sur l'exercice 2020, 24 prêts Covid-19 FRU (Fonds Régional d'Urgence) ont été décaissés pour un montant de 345 000 €

Sur l'exercice 2020, 68 subventions Covid-19 Urgence ont été décaissées pour un montant de 119 800 €

B- Concerne tous les prêts décaissés au bilan quelle que soit la cohorte

Prêts immobilisés	31 12 2020		31 12 2019	
	montant	quantité	montant	quantité
Création	954 019	253	979 723	254
Reprise/Croissance	973 289	196	1 007 055	198
Agricole	183 148	22	123 498	13
Total	2 110 456	471	2 110 276	465
Covid19-Résistance	234 375	42	0	0
Covid19-Solidaire	50 000	18	0	0
Total	284 375	60	0	0
Total	2 394 831	531	2 110 276	465
Covid19-FRU	345 000	24	0	0
Covid19-Urgence	119 800	68	0	0

En outre le nouveau règlement ANC 2018-06 demande des informations particulières sur les actifs inaliénables et les donations temporaires d'usufruit (ANC 2018-06)

Néant.



- **Etat des provisions (NIF)**

L'état des provisions pour dépréciation des prêts à l'actif du bilan se présente ainsi :

Dépréciation des prêts	31 12 2020		31 12 2019	
	montant	quantité	montant	quantité
Création	6 840	11	6 238	9
Reprise	5 025	4	4 024	3
Croissance	0	0	0	0
Transition	0	0	0	0
<i>dont remarquable</i>	0	0	0	0
<i>dont santé</i>	0	0	0	0
<i>dont agricole</i>	0	0	0	0
Total sur prêts d'honneur	11 865	15	10 262	12
Total sur frais de rejets	224	12	183	12
TOTAL	12 089	27	10 445	24
Reprise	11 112	12	14 359	21
Frais de rejets	221	8	153	12
Total	11 333	20	14 512	33
A-Nouveau	23 382		27 449	
Total au bilan	24 138		23 382	

Sur l'exercice 2020, les dotations aux provisions correspondent à 15 Prêts pour 11 865 €

Sur l'exercice 2020, les reprises sur provisions correspondent à 12 Prêts pour 11 112 €

► 10 prêts provisionnés sur les années antérieures pour un montant de 10 304 € ont été repris pour un montant de 10 304 € et ont été passés en perte pour un montant de 24 821€

► 2 prêts provisionné sur les années antérieures pour un montant de 1 865 € ont été repris pour un montant de 808 € sans être utilisés (cad sans être passés en perte)

Les prêts sont provisionnés sur le montant net de garantie selon la règle suivante :

- Plus de 3 et jusqu'à 6 impayés : 50%
- Plus de 6 impayés : 75%
- En redressement judiciaire ou liquidation de bien : 100%
- En cas de cessation d'activité : 100%

- **Etat des créances et dettes (NIF)**

Le montant des prêts à l'actif du bilan se décompose ainsi selon les échéances :

Explications : Les montants mentionnés correspondent au total des échéances à rembourser sur l'année suivante ou à plus d'un an

Echéance des prêts	31 12 2020	
	-1 an	1 an et +
Création	350 602	603 417
Reprise & Croissance	341 573	631 717
Agricole	48 149	134 998
Transition	0	0
Total	740 324	1 370 132
Covid19-Résistance	53 331	181 044
Covid19-Solidaire	25 000	25 000
Total	818 654	1 576 176



Au 31 12 2020, le montant des apports en fonds de prêt accordés mais non encore encaissés à l'actif du bilan se répartit ainsi :

Explications : Les montants mentionnés correspondent au total des échéances à rembourser au 31/12/N sur l'ensemble des prêts décaissés

Fonds de prêts accordés	31 12 2020		31 12 2019	
	montant	quantité	montant	quantité
Création	954 019	253	979 723	254
Reprise & Croissance	973 289	196	1 007 055	198
Agricole	183 148	22	123 498	13
Transition	0	0	0	0
Total	2 110 456	471	2 110 276	465
Covid19-Résistance	234 375	42	0	0
Covid19-Solidaire	50 000	18	0	0
Total	284 375	60	0	0
Total	2 394 831	531	2 110 276	465
Provisions			23 382	
Total			2 086 894	

- **Répartition de la trésorerie (NIF)**

Au 31 12 2020, la trésorerie se décompose ainsi selon la méthode préférentielle préconisée par la Norme Initiative France :

Trésorerie	31 12 2020	31 12 2019
	montant	montant
Création, Reprise & Croissance	1 211 608	1 158 446
Agricole	244 648	108 131
Transition	0	0
Sous Total prêts	1 456 256	1 266 577
Covid19-Résistance	104 146	0
Covid19-Solidaire	123 569	0
Total des Fonds d'intervention	1 683 971	1 266 577
Total du Fonctionnement	122 044	-111 433
Total de la Trésorerie GLOBALE	1 806 016	1 155 144

A défaut, d'être en mesure de produire un tableau de la trésorerie selon la méthode préférentielle, les plateformes peuvent produire un tableau synthétique au format suivant :

Récapitulatif de la Trésorerie	31 12 2020	31 12 2019
	montant	montant
Trésorerie des Fonds de prêts (Fonds d'intervention)	1 683 971	1 266 577
Trésorerie de fonctionnement	122 044	-111 433
Total	1 806 016	1 155 144



- **Montant des engagements financiers (NIF)**

Au 31 12 2020, le montant des prêts accordés par le comité d'agrément mais non décaissés n'est pas comptabilisé mais figure parmi les engagements hors bilan. Il se répartit ainsi :

Prêts accordés non décaissés	31 12 2020		31 12 2019	
	montant	quantité	montant	quantité
Création	229 125	31	372 100	64
Reprise	279 500	30	243 695	31
Croissance	15 000	2	7 500	2
Agricole	46 000	3	65 500	7
Transition	0	0	0	0
Total	569 625	66	688 795	104

- **Variation des fonds propres (ANC 2018-06 et NIF)**

Un nouveau tableau de variation des fonds propres se substitue à l'ensemble des informations demandées antérieurement par l'ancien règlement ANC (ANC 2018-06)

La variation des fonds propres consacrés à l'activité prêt peut se résumer ainsi (NIF) :

Fonds de prêt	31 12 2020	31 12 2019
	montant	montant
Sans droits de Reprise		
Création /Reprise	3 667 870	3 488 942
Croissance	14 000	14 000
Agricole	72 000	72 000
Intérêts financiers	6 521	18 302
Transition	0	0
Perte sur ASDR	-273 131	-247 274
Covid19-Résistance	80 000	0
Covid19-Solidaire	0	0
Total	3 567 260	3 345 970
Avec droits de Reprise		
Création /Reprise	382 498	247 498
Croissance	3 000	3 000
Agricole	0	0
Innovation	0	18 900
Transition	0	0
Pertes sur AADR	-22 039	-20 114
Covid19-Résistance	202 144	0
Covid19-Solidaire	193 000	0
Total	758 603	249 284
Total	4 325 864	3 595 254

La quote-part des fonds propres, affectable au fonctionnement de la plateforme, se présente ainsi (NIF) :

Fonds propres fonctionnement	31 12 2020	31 12 2019
	montant	montant
Réserves	220 964	217 782
Report à nouveau	6 486	3 183
<i>Sous-Total</i>	<i>227 450</i>	<i>220 965</i>
Résultat fonctionnement	92 673	6 486
Total	320 123	227 450

Le nouveau règlement ANC 2018-06 implique de nouvelles formes d'informations concernant le poste au passif du bilan « Subventions d'investissement » (ANC 2018-06)

Subvention d'investissement : dispositif SUDLabs 2020 pour un montant global de 14 666 €

Montant de l'ammortissement 2020 : 1 377,81 €

Montant au passif du bilan : 13 288 €



- **Information sur les fonds reportés et dédiés (ANC 2018-06)**

Le nouveau règlement ANC 2018-06 demande des informations spécifiques selon un format défini par le règlement pour :

- Les fonds reportés liés aux legs et donations (ANC 2018-06)
- Les fonds dédiés par projet et selon l'origine (ANC 2018-06)

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATION		TRANSFERT	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	
MPE 2019	15 161	21 058	15 161	9 264		5 897	
MPE 2020			52 266	52 237		29	
Total	15 161	21 058	67 427	61 501	0	5 926	0

Quelle que soit la forme de dette, avance ou emprunt, lorsqu'elle concerne le financement des prêts, il est demandé une information spécifique (NIF) selon le format ci-dessous.

Les dettes financières comprennent des dettes spécifiquement affectées aux prêts accordés par l'entité qui sont décomposables comme suit :

Dette financière sur prêts	31 12 2020	31 12 2019	taux	dette	date
	montant	montant	intérêt	-1 an	échéance
Croissance	40 000	40 000	0%	10 000	20 000 € aux 15/12/2021 15/12/2022
Agricole	40 000	40 000	0%	10 000	15/12/2023 15/12/2024
Création	0	0			
Transition	0	0			
Remarquable	0	0			
Santé	0	0			
Total	80 000	80 000		20 000	

- **Information sur les entités faisant appel public à la générosité (ANC 2018-06)**

Les entités faisant appel public à la générosité (mécénat, parrainage, legs, donation...) doivent établir de nouveaux états spécifiques formatés dans le cadre du règlement ANC 2018-06 faisant ressortir la part liée à la générosité du public et notamment :

- Un tableau de variation des fonds propres (ANC 2018-06)
- Un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (ANC 2018-06)
- Tableau des legs, donations et assurances-vie (ANC 2018-06)
- Tableau des fonds reportés liés aux legs et donations (ANC 2018-06)

	31 12 2020	31 12 2019
RESSOURCES PAR ORIGINE		
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie	28 500	27 850
1.2 Dons, legs et mécénats		
Dons manuels	125	
Legs, donations et assurances-vie		
Mécénats	9 641	17 774
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	9 000	
Total DES RESSOURCES	47 266	45 624
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Bénévolat Prestations en nature	167 050	141 487
Mise à disposition de locaux	900	
Total	167 950	141 487



A titre indicatif, voici le détail de la valorisation du bénévolat:

Nature des interventions	Nombre d'heures	Montant valorisé
Instruction	1 824	91 200 €
Comités techniques	657	32 850 €
Comités d'Agréments	884	44 200 €
Comités Covid19	283	14 150 €
Accompagnement, suivi	1 517	75 850 €
Parrainage	25	1 250 €
Autre réunions	1 404	70 200 €
Autres réunions Covid19	88	4 400 €
Total		167 050 €



COMpte DE RESULTAT



	31/12/2020	31/12/2019
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue	39 700	28 650
Prestations de services		
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	39 700	28 650
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	720 092	632 977
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	51 881	49 412
Collectes	125	
Cotisations		
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	15 161	
Autres produits	9 641	17 961
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1) (I)	836 600	729 001
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	137 068	137 524
Impôts, taxes et versements assimilés	19 279	17 951
Salaires et traitements	404 022	382 478
Charges sociales	129 472	118 453
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	7 623	6 411
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	27 813	52 697
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Reports en fonds dédiés	21 087	
Autres charges	43	230
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3) (II)	746 406	715 744
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	90 193	13 257
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré (III)		
Déficit supporté ou excédent transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	16 548	27 067
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	11 333	14 512
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	27 881	41 579
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	12 089	10 445
Intérêts et charges assimilées (5)	51 711	58 335
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	63 799	68 780
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-35 919	-27 202
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI) ¹³	54 274	-13 945



COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	7 572	4 655
Sur opérations en capital	1 456	
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	9 029	4 655
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	8 028	12 006
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	8 028	12 006
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 001	-7 351
Impôts sur les bénéfices (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	873 509	775 235
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	818 233	796 531
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	55 276	-21 296
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	55 276	-21 296
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier		
dont redevances sur crédit-bail immobilier	7 101	8 169
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat	167 050	141 482
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	900	
TOTAL	167 950	141 482
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	900	
Prestations		
Personnel bénévole	167 050	141 482
TOTAL	167 950	141 482



Informations relatives aux comptes de résultat

Le règlement ANC 2018-06 demande des informations complémentaires dans l'annexe portant notamment sur :

Un tableau formaté par le règlement sur les « legs, donations ou assurance-vie » (ANC 218-06)

Le montant des concours publics et des subventions reçues par l'entité par nature de concours ou subventions et par catégories d'autorités publiques (ANC 2018-06)

Les contributions en nature : modalités de recensement, de quantification et de valorisation (ANC 2018-06)

Montant des concours publics et subventions reçues (ANC 2018-06)

Concours publics subventions	2020			2019		
	concours publics	subventions exploit.	subventions investis.	concours publics	subventions exploit.	subventions investis.
FSE AURA		240 864	0		203 096	0
FSE PACA		71 686	0		41 179	0
LEADER A3		0	0		17 370	0
LEADER UAP		2 641	0		10 034	0
Sous-total Union Européenne		315 190	0		271 679	0
Etat		0	0		3 729	
Sous-total Etat		0	0		3 729	
Conseil Régional AURA		39 185	110 000		83 613	280 000
Conseil Régional PACA		71 668	114 023		53 082	30 000
Sous-total Conseils Régionaux		110 853	224 023		136 695	310 000
Conseil Départemental		45 000	0		43 050	0
Sous-total Conseils Départementaux		45 000	0		43 050	0
CCRLP		27 406	235 997		13 606	0
CCAOP		22 088	83 000		9 948	0
CCEPPG		14 304	15 098		12 855	0
CCBDP		13 696	0		11 897	0
CCDSP		23 081	0		22 872	0
PAM		80 000	0		75 000	0
Sous-total Intercommunalités		180 575	334 095		146 178	0
BPI France		12 000	110 000		0	250 000
Sous-total BPI France		12 000	110 000		0	250 000
Mission Locale		18 500	0		10 000	0
Sous-total Mission Locale		18 500	0		10 000	0
Initiative France (45+)		10 625	0		10 000	0
Sous-total Initiative France (45+)		10 625	0		10 000	0
Ma Start'Up est dans le Pré		27 348	0		8 482	0
Sous-total Ma Start'Up et dans le Pré		27 348	0		8 482	0
Banques		0	116 492		3 164	141 236
Sous-total banques		0	116 492		3 164	141 236
Divers		0	7 347		3 164	18 602
Sous-total divers		0	7 347		3 164	18 602
Total		720 092	791 957		632 977	719 838



- **Abandon de frais par les bénévoles (ANC 2018-06)**

Les frais engagés par les bénévoles dans le cadre de leur activité de bénévolat sont enregistrés dans les comptes de charges correspondant à leur nature sur la base des dépenses réelles et justifiées et récapitulées dans une note de frais. La renonciation au remboursement de frais par le bénévole est matérialisée sur la note de frais produite par le bénévole et est comptabilisée en dons manuels (compte 75412 abandon de frais par les bénévoles).

L'abandon de frais ne constitue pas une contribution volontaire en nature.

Bénévoles	31 12 2020
Gilbert FAUCHER	125
Total	125

- **Décomposition du compte de résultat par activité (NIF)**

	2020			2019		
	total	fonctionnement	prêts	total	fonctionnement	prêts
Produits exploitation	836 600	836 291	309	729 001	729 001	0
Charges exploitation	746 407	744 468	1 940	715 744	715 164	580
Résultat exploitation	90 193	91 823	-1 630	13 257	13 837	-580
Produits financiers	27 881	0	27 881	41 579	0	41 579
Charges financières	63 800	0	63 800	68 780	0	68 780
Résultat financier	-35 919	0	-35 919	-27 201	0	-27 201
Résultat courant	54 274	91 823	-37 549	-13 944	13 837	-27 781
Produits except.	9 028	8 878	150	4 655	4 655	0
Charges except.	8 028	8 028	0	12 006	12 006	0
Résultat exceptionnel	1 000	850	150	-7 351	-7 351	0
Résultat net	55 276	92 673	-37 399	-21 297	6 486	-27 782

- **Tableau du compte de résultat sur activité prêt (NIF)**

Compte résultat	31 12 2020		31 12 2019	
	montant	quantité	montant	quantité
activité prêts				
Charges				
Dotations prov. prêts	12 089	#REF!	10 445	12
Pertes brutes sur prêts	51 711	16	58 335	22
Autres charges	1 940		580	
Total des charges	65 739		69 360	
Produits				
Reprises prov. prêts	11 333	20	14 512	21
Garanties obtenues	11 431	6	27 067	12
Autres produits	5 575		0	
Total des produits	28 339		41 579	
Résultat s. prêts	-37 400		-27 782	



Contributions en nature (ANC 2018-06)

CNV	2020	2019
m-à-d gratuite de biens	900	0
Bénévolat	167 050	141 481
Total	167 950	141 481
Charges		
m-à-d gratuite de biens	900	0
Personnel bénévole	167 050	141 481
Total	167 950	141 481

Les informations concernant les mises à disposition de biens ou de personnel sont évaluées et transmises par les donateurs à partir des coûts enregistrés dans leur propre comptabilité.

Le bénévolat est quantifié grâce :

aux relevés d'heures fournis par les différents bénévoles comme les parrains
aux feuilles de présences remplies lors des différentes réunions comme les réunions
des comités d'agrément, des diverses commissions techniques ou comités ad hoc

Le bénévolat est évalué sur la base de 50 € de l'heure comme en 2019.



Information sur les entités faisant appel public à la générosité (ANC 2018-06)

Les entités faisant appel public à la générosité du public (mécénat, sponsoring, legs) doivent établir de nouveaux états spécifiques formatés dans le cadre du règlement ANC 2018-06 faisant ressortir la part liée à la générosité du public et notamment :

Un Compte de Résultat par (CROD) (ANC 2018-06)

COMPTE DE RESULTAT	31 12 2020	31 12 2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	28 500	27 850
Ventes de prestations de service	2 200	800
Concours publics et subventions d'exploita	720 092	632 977
Sponsoring	9 000	
Mécénats	9 641	17 774
Reprises sur amortissements, dépréciation	51 881	49 412
Utilisations des fonds dédiés	15 161	
Autres produits	125	187
Total I	836 600	729 001
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	137 068	137 524
Impôts, taxes et versements assimilés	19 279	17 951
Salaires et traitements	404 022	382 478
Charges sociales	129 472	118 453
Dotations aux amortissements et aux dépr	7 623	6 411
Dotations aux provisions	27 813	52 697
Reportes en fonds dédiés	21 087	
Autres charges	43	230
Total II	746 406	715 744
I. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	16 548	27 067
Reprises sur provisions, dépréciations et tr	11 333	14 512
Total III	27 881	41 579
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréc	12 089	10 445
Intérêts et charges assimilées	51 711	58 335
Total IV	63 799	68 780
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-35 919	-27 202
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II	54 276	-13 944
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	7 572	4 655
Sur opérations en capital	1 456	
Total V	9 029	4 655
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	8 028	12 006
Total VI	8 028	12 006
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 001	-7 351
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0
Total des produits (I + III + V)	873 509	775 235
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	818 233	796 530
EXCEDENT OU DEFICIT	55 276	-21 296
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATU		
Bénévolat	167 050	141 482
Mise à disposition de locaux	900	0
TOTAL	167 950	141 482
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTA		
Personnel bénévole	167 050	141 482
Mise à disposition de locaux	900	0
TOTAL	167 950	141 482





ANNEXE COMPTABLE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31-12-2020, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan :	5 467 467 euros
- Total des produits d'exploitation :	836 600 euros
- Résultat de l'exercice :	55 276 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01-01-2020 au 31-12-2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels établis par le Conseil d'administration de l'association.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de l'association.

Les comptes clos le 31 12 2020 ont été établis le : 09/04/2021

conformément à la réglementation française, ces comptes sont déposés au journal officiel pour pouvoir être consultés par le public.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Sur l'exercice 2020, 285 projets ont été soumis en comité d'agrément :

- √ 165 projets classiques, dont 150 ont obtenu un avis favorable
5 projets ont été abandonnés a posteriori
- √ 120 projets Covid-19-19, dont 117 ont obtenu un avis favorable
1 demande a été abandonnée a posteriori

Les comités d'agrément ont accordé :

- √ 158 prêts d'honneur classiques pour un montant de 1 233 391 €
- √ 42 prêt Covid-19-19 Résistance pour un montant de 234 500 €
- √ 18 prêts Covid-19-19 Solidaire pour un montant de 50 000 €
- √ 68 subventions Covid-19-19 Urgence pour un montant de 119 800 €

(En 2019, 203 prêts ont été accordés correspondant à 161 projets pour un montant de 1 353 495 €)

Les comités d'agrément ont :

- √ refusé 9 projets classiques
- √ refusé 3 projets Covid-19-19
- √ ajourné 6 projets classiques
- √ ajourné 0 projet Covid-19-19

La crise sanitaire de la Covid-19 19 a conduit à certains ajustements internes et à la signature de conventions nouvelles et exceptionnelles pour faire face à l'urgence de la situation.



Ainsi l'association s'est vue confier la gestion et/ou l'instruction de dossiers de demandes de subventions et/ou de prêts à l'entreprise ou à l'entrepreneur pour soutenir les activités existantes impactées par la crise. Cela explique la création de nouveaux fonds d'interventions dédiés.

Le recours au télétravail a été finalement le principal mode opératoire sur 2020 avec une diminution des réunions en présentiel et un accroissement des réunions en distanciel.

3 collaborateurs ont quitté l'association sur cette période et la difficulté dans ce contexte à recruter et former le personnel à distance a conduit au remplacement d'une seule personne courant juin.

Initiative France a diffusé une nouvelle norme comptable plus complète à respecter. Le bureau s'est employé à la mettre en oeuvre au plus tôt.

De nouvelles conventions de financement apparaissent progressivement dans les comptes sur des actions pluriannuelles nécessitant la mise en place d'une comptabilité analytique et le recours aux fonds dédiés pour le suivi de ces fonds.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun.



REGLES ET METHODES COMPTABLES

1- Principes comptables

Informations sur les règles et méthodes comptables :

- Application des conventions générales
- Justification des dérogations aux règles et méthodes comptables
- Justification des méthodes retenues en cas de pluralités optionnelles
- Incidence du changement de méthode liée à la 1ère application du Règlement ANC 2018-06

- o Incidence sur la présentation des comptes et les résultats de l'entité (ANC 2018-06)
- o Choix de méthode pour la comptabilisation des cotisations (ANC 2018-06)
- o Choix de méthode pour le report en produit des fonds dédiés liés à des immobilisations amortissables (ANC 2018-06)

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- Du Plan Comptable Général : règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'autorité des Normes Comptables (ANC)
- Des normes comptables des personnes morales non commerçantes à but non lucratif : règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018
- Des normes comptables et financières spécifiques arrêtées par le réseau Initiative France suite à l'entrée en vigueur du règlement ANC 2018-06

Les comptes annuels sont établis avec sincérité dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes sous les réserves 2020 mentionnées ci-après,
- indépendance des exercices
- continuité d'exploitation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Texte proposé pour comme changement de méthode pour la 1ère application du Règlement ANC 2018-06 :

Notre association applique pour la première fois aux comptes annuels au 31 12 2020, le Règlement ANC 2018-06. Ce règlement est à effet rétrospective.

L'application de ce nouveau règlement a des effets sur la présentation des comptes au niveau :

- Du bilan sur les capitaux propres et sur les opérations sur legs et donations (fonds reportés, créances et dettes, immobilisations)
- Du compte de résultat sur la décomposition des produits et les fonds dédiés reportés en résultat d'exploitation
- De l'annexe comptable avec des compléments d'information assez nombreux mais en particulier pour les opérations liées à l'appel public à la générosité du public

Ce nouveau règlement peut aussi avoir des incidences au niveau des résultats. Sont concernées éventuellement :

- La comptabilisation des subventions d'investissement sur biens amortissables
- La comptabilisation des fonds dédiés qui remontent au niveau de l'exploitation modifiant ainsi le résultat d'exploitation



2- Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

a- Immobilisations incorporelles

L'association est propriétaire d'immobilisations incorporelles correspondant à des logiciels et au site internet.

b- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

c- Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de prêts d'honneur contractualisés par l'association avec les tiers bénéficiaires dans le cadre de prêts de création, développement, croissance ou transmission.

Sur l'exercice 2020 :

112 prêts classiques ont été décaissés pour un montant de 774 700 € contre 146 prêts pour un montant de 1 031 948 € lors de l'exercice précédent.

(Dont 9 prêts agricoles pour un montant de 89 000 € contre 4 prêts pour un montant de 43 000 € lors de l'exercice précédent).

42 prêts Covid-19-19 RESISTANCE ont été décaissés pour un montant de 234 500 €.

18 prêts Covid-19-19 SOLIDAIRE ont été décaissés pour un montant de 50 000 €.

68 subventions Covid-19-19 URGENCE ont été décaissées pour un montant de 119 800 €.

Les remboursements de prêts de l'exercice ont atteints 774 648 € contre 808 264 € en 2019.

101 prêts sont arrivés à terme au cours de l'exercice contre 117 prêts lors de l'exercice précédent.

Au 31 12 2020, 471 prêts classiques sont en cours pour un montant brut de 2 110 456 €

465 prêts pour un montant de 2 110 276 € durant l'exercice précédent.

Au 31 12 2020, 42 prêts Covid-19-19 RESISTANCE sont en cours pour un montant brut de 234 375 €.

Au 31 12 2020, 18 prêts Covid-19-19 SOLIDAIRE sont en cours pour un montant brut de 50 000 €.

Echéancier des prêts d'honneur classiques accordés :

total dû fin 2020	2021	2022-2023	2024-2025
2 110 456 €	740 324 €	1 017 112 €	353 020 €

Echéancier des prêts d'honneur Covid-19-19 RESISTANCE accordés :

total dû fin 2020	2021	2022-2023	2024-2025
234 375 €	53 331 €	106 662 €	74 382 €

Echéancier des prêts d'honneur Covid-19-19 SOLIDAIRE accordés :

total dû fin 2020	2021	2022-2023	2024-2025
50 000 €	25 000 €	25 000 €	0 €

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement des prêts d'honneur, sur la base du solde de prêt net de couverture par garantie, selon la méthode suivante :

- Cessation d'activité ou liquidation judiciaire en cours :	100% du solde
- Redressement judiciaire en cours :	100% du solde
- Au-delà de 6 échéances non honorées :	75% du solde
- Au-delà de 3 échéances non honorées :	50% du solde

Les pertes définitives sur prêts d'honneur sont constatées dès lors que l'ensemble des recours possibles a été exercé.

La totalité du solde de prêt est passé en charges financières, la garantie reçue en contrepartie de la perte est comptabilisée en produit financier.

Nombre de prêts	Prêt initial	Prêt remboursé	Créance 31/12/2020	Garantie BPI France	Créance non garantie	Provision 31/12/2020
15	109 500	8 024	53 610	33 751	0	11 865

Sur l'exercice 2020, la dotation aux provisions sur fonds de prêts s'élève à 12 088,85 €
 Une reprise sur la provision de fonds de prêts a été constatée pour un montant de 11 332,94 €.

Pertes sur prêts d'honneur 2020

Nombre de prêts	Prêt initial	Prêt remboursé	Créance 31/12/2020	Garantie BPI France	Créance non garantie	Perte définitive 31/12/2020
16	111 000	55 844	51 373	11 431	39 942	39 942

Sur l'exercice 2020, une perte financière a donc été constatée pour un montant de 51 373 € et un produit financier lié à la garantie sur prêt reçue de 11 431 €.

Sur l'exercice, 5 liquidations judiciaires, 1 redressement judiciaire et 3 radiations d'entreprises sur les entreprises en cours de remboursement ont été constatées.

d- Amortissements des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode *linéaire* en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Logiciels : 1 à 2 ans
- Install générale, agencement 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

e- Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à valeur comptable.

Au 31 12 2020, l'association devait encore encaisser :

- subventions de fonctionnement-accompagnement : 967 710 €
- dont subventions de fonctionnement-accompagnement en fonds dédiés : 5 926 €
- subventions du fonds de prêts : 313 800 €

f- trésorerie

les disponibilités au 31 12 2020 se décomposent en :

- disponibilités pour le fonctionnement-accompagnement :
- disponibilités du fonds de prêts :
- total disponible :

31 12 2020	31 12 2019
122 044 €	111 433 €
1 683 971 €	1 266 577 €
1 806 015 €	1 155 144 €

3- Fonds associatifs

Les ressources de fonds de prêts octroyées par les financeurs sont enregistrées dans les comptes d'apports, apports différenciés avec ou sans droit de reprise selon les obligations conventionnelles liées à ces apports.

Le fonds associatif varie aussi chaque année en fonction du résultat sur fonds de prêt de l'exercice. L'imputation du résultat sur fonds de prêt au fonds associatif relève d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association.

Le résultat sur fonds de prêt est imputé dans des comptes spécifiques et réparti en pourcentage des apports entre apports avec et sans droit de reprise.

Au 31 12 2020, les apports sur fonds de prêts se répartissent ainsi :

	au 31 12 2020	au 31 12 2019
- apports sans droit de reprise :	3 567 260 €	3 345 970 €
Création & reprise	3 667 870	3 488 942 €
Croissance	14 000	14 000 €
Agriculture	72 000	72 000 €
Intérêts financiers	6 521	18 302 €
Transition	0	0 €
Pertes sur ASDR	-273 131	-247 274 €
Covid-19 Résistance	80 000	0 €
Covid-19 Solidaire	24	0 €



	au 31 12 2020	au 31 12 2019
- apports avec droit de reprise :	758 603 €	249 284 €
Création & reprise	382 498 €	247 498 €
Croissance	3 000 €	3 000 €
Agriculture	0 €	0 €
Innovation	0 €	18 900 €
Transition	0 €	0 €
Pertes sur ASDR	-22 039 €	-20 114 €
Covid-19 Résistance	202 144 €	0 €
Covid-19 Solidaire	193 000 €	0 €
Dont prêts Covid-19-19 RESISTANCE :	282 144 €	0 €
Dont prêts Covid-19-19 SOLIDAIRE :	193 000 €	0 €
- fonds dédiés :	5 926 €	0 €

4- Résultat

Le résultat de l'exercice est réparti en deux parties : le résultat de fonctionnement- accompagnement, d'une part, et le résultat sur fonds de prêt, d'autre part.

	Déficit	Excédent
RESULTAT NET COMPTABLE DE L'EXERCICE		55 276
<i>Dont part du résultat de fonctionnement- accompagnement</i>		<i>92 673</i>
<i>Dont part du résultat sur la gestion du fonds de prêt</i>	<i>-37 399</i>	

Le résultat sur fonds de prêt comprend les éléments suivants :

	2020	2019
dotation aux provisions	-12 089	-10 445
pertes définitives *	-51 711	-58 335
reprises sur provisions	11 635	14 512
autres charges de recouvrement	-1 940	-580
garantie BPI	11 431	27 067
Produits exceptionnels	5 273	0
résultat sur fonds de prêt	-37 399	-27 782

	Pertes	Sommes décaissées sur la cohorte concernée	% de perte sur montant décaissé
*pertes définitives de l'exercice :	-51 711		
dont au titre des prêts débloqués en 2019	4 812	1 031 948	0,47%
dont au titre des prêts débloqués en 2018	9 541	920 900	1,04%
dont au titre des prêts débloqués en 2017	17 397	875 000	1,99%
dont au titre des prêts débloqués en 2016	8 000	777 950	1,03%

5- Contributions volontaires en nature

a / Prestation en nature :

Les prestations en nature d'un montant de 167 050 € inscrites en deuxième partie du compte de résultat correspondent aux subventions en nature reçues par ISDPAM.

Ces prestations se décomposent en :

- personnel :	167 050 €
- services généraux :	- €
- mise à disposition des locaux et salle de réunion :	900 €



b/ bénévolat

Le bénévolat au sein du réseau Initiative France est valorisé à hauteur de 50 euros de l'heure.

Sur l'exercice 2020, l'association a bénéficié de 3 341 heures de bénévolat contre 2829,63 heures sur l'exercice précédent. Le bénévolat correspond pour l'essentiel au parrainage, au comité d'agrément et au temps consacré à la gestion (hors temps aux conseils d'administration et aux assemblées générales). Il s'élève à 167 050 €.

6- Engagements donnés et reçus

a/ engagements données

Les prêts d'honneur accordés sur l'exercice par les comités d'agrément mais non encore actés à la clôture de l'exercice sont indiqués en engagements hors bilan dans les comptes annuels pour un montant de 569 625 € contre 688 795 € au 31 12 2019 correspondant à 66 nouveaux prêts à 66 bénéficiaires contre respectivement 104 et 104 sur l'exercice précédent.

Ces prêts seront décaissés sur l'exercice suivant à condition que les porteurs de projets obtiennent un emprunt bancaire dans les 6 mois de l'accord donné par le comité d'agrément.

b/ engagements reçus

Ces prêts bénéficient de 2 types de garantie :

- une garantie BPI pour couvrir les risques de défaillance à hauteur de 70% (voire 50%) du capital restant dû à rembourser
- une garantie souscrite auprès de AUXIA-MALAKOFF MEDERIC ou GROUPAMA GAN ou tout autre compagnie d'assurances au choix du bénéficiaire pour couvrir le risque décès invalidité.

Au cours de l'exercice, l'association a eu recours à BPI France pour 6 dossiers (12 en 2019).



IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluation	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement, de recherche et développement Total I			
Autres postes d'immobilisations incorporelles Total II	12 768		6 360
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	29 772		25 226
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III	29 772		25 226
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	130		
Autres titres immobilisés	769		
Prêts et autres immobilisations financières	2 110 277		284 554
Total IV	2 111 176		284 554
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	2 153 716		316 140

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			19 128	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			54 998	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III			54 998	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	115		15	
Autres titres immobilisés			769	
Prêts et autres immobilisations financières			2 394 831	
Total IV	115		2 395 615	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	115		2 469 742	





AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur début	Augment. Dotations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement Total I				
Autres postes d'immobilisations incorporelles Total II	12 591	330		12 921
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 883	7 294	-336	29 841
Emballages récupérables et divers				
Total III	22 883	7 294	-336	29 841
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	35 474	7 624	-336	42 762

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements net amort à fin d'exercice
	Différentiel de	Mode dégressif	Amort. fiscal	Différentiel de	Mode dégressif	Amort. fiscal	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement Total I							
Autres immo. Incorporelles Total II							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst.générales, agenc. aménag. Const.							
Inst. techniques, mat. et outillage indus.							
Inst.générales, agenc. aménag. Divers							
Matériel de transport							
Mat. l de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Total III							
Total IV							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)							

Cadres C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
	Montant net début	Augmentations	Dotations ex. aux	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN



Montant début exercice	Augmentatio n Dotations	Diminutions : reprises ex.		Montant à la fin de l'exercice
		Utilisées	Non utilisées	

Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
Total I					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges					
Total II					
Provisions pour dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières	23 382	12 089	11 333		24 138
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres dépréciations	57 027	27 813	16 407	20 310	48 123
Total III	80 409	39 902	27 740	20 310	72 261
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	80 409	39 902	27 740	20 310	72 261

Dont dotations et reprises :	- d'exploitation			
	- financières	12 089	11 333	
	- exceptionnelles			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)



ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

Cadre A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé				
	Créances rattachées à des participations	15		15
	Prêts (1)	2 394 831	818 654	1 576 177
	Autres immobilisations financières	769		769
De l'actif circulant				
	Clients, usagers, adhérents douteux ou litigieux	495	495	
	Autres créances clients, usagers, adhérents			
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéficiaires			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, associations affiliées			
	Débiteurs divers	1 299 611		
	Charges constatées d'avance	6 624	6 624	
	Total	3 702 345	825 773	1 576 961

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice (décaissés) Tous dispositifs	1 059 200
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice Tous dispositifs	774 648

Cadre A	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
	- à un an maximum à l'origine				
	- à plus d'un an à l'origine				60 000
	Emprunts et dettes financières diverses (1)	182 000	122 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	39 767	39 767		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	93 636	93 636		
	Impôts sur les bénéficiaires				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, associations affiliées				
	Autres dettes	199 146	199 146		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	325 115		325 115	
	Total	839 665	454 549	325 115	60 000

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	182 000
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	





TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmen- tations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 345 970	402 147	180 857	3 567 260
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	220 964	6486		227 450
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-21 296	76 572		55 276
Fonds associatifs avec droit de reprise	249 284	764 462	255 143	758 603
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		13 288		13 288
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total	3 794 922	1 262 955	436 000	4 621 877



**PRODUITS A RECEVOIR**

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations	15	130
Autres titres immobilisés		
Prêts	2 394 831	2 110 277
Autres immobilisations financières	769	769
Créances clients et comptes rattachés	495	479
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	1 806 018	1 155 144
Total	4 202 128	3 266 799

CHARGES A PAYER

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du Bilan	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	182 000	159 372
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 767	48 993
Dettes fiscales et sociales	93 636	103 624
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :	199 146	20 346
Produits constatés d'avance	325 115	32 020
Total	839 665	364 355



PRODUITS A RECEVOIR

DETAIL PRODUITS A RECEVOIR FONDS D'INTERVENTION

Libellé mouvement	Débit	Crédit
18-BANQUE POP PACA	2 000,00	
19-CIC BSA & PIERRELATTE	1 000,00	
19-CREDIT MUTUEL 50% AGRI	40 000,00	
19-CREDIT MUTUEL 50% CROIS	40 000,00	
20- CCRLP COVID URGENCE SUBV	60 000,00	
20-CCRLP COVID SOLIDAIRE PRETS	190 000,00	
20-CIC AUBENAS	1 000,00	
20-CREAVENIR	9 800,00	
20-REGION AURA	110 000,00	
19-CREDIT MUTUEL AGRI-AC		20 000,00
19-CREDIT MUTUEL CROIS-A		20 000,00
20-CCRLP COVID SOLIDAIRE		76 000,00
20-CCRLP COVID URGENCE		24 000,00
	453 800,00	140 000,00
	313 800,00	

DETAIL PRODUITS A RECEVOIR FONDS DE FONCTIONNEMENT

Libellé mouvement	Débit	Crédit
16-SOLDE DON ITV/NACRE PACA	2 106,00	
17-NACRE DON ITV	6 624,00	
18-CCEPPG AGRI	820,21	
18-CPME DROME	250,00	
18-EDF-ADH	250,00	
18-FSE AURA	159 298,91	
18-FSE AURA SOLDE PARTIEL		106 177,90
18-FSE IAURA-ACPT		31 859,78
19-ARDAN-ECOARCHI	800,00	
19-BAE-(50% DE 21 270)	10 635,00	
19-CHB AGRI ARDECHE	500,00	
19-CIC BSA & PIERRELATTE	250,00	
19-CPME DROME	250,00	
19-EDF-ADH	250,00	
19-FSE AURA	203 095,99	
19-FSE AURA-ACPT		40 619,20
19-FSE AURA-ACPT2		60 928,80
19-GPP AUTO	250,00	
19-IAURA REGION AURA	34 489,00	
19-IAURA-REGION-SOLD		34 489,00
19-LEADER A3	17 370,48	
19-LEADER A3		1 876,65
19-LEADER UAP	10 034,00	
19-LEADER UAP	2 640,66	
20-45+-BLOOM-COHORTE4	2 100,00	
20-45+-COHORTE 4- IF	5 000,00	
20-45+-DCAE	375,00	
20-45+-DEPREZ-COHORTE4	1 080,00	
20-45+-PEPINIUM-COHORTE4	900,00	
20-45+-PME F°-COHORTE 4	1 260,00	
20-ALLIANZ T. NEHER	250,00	
20-ARDAN-ECOARCHI-BAILLE	700,00	
20-ARDAN-TIA-L. MILICE	800,00	
20-ARDAN-TIA-MILICE	700,00	
20-ATLAS-FORM OF/ISUD	150,00	
20-AVOCATS FRANCON-BURILLE	100,00	
20-AVOCATS FRANCON-BURILLE	300,00	
20-BP AURA-LSUP	300,00	
20-BPI-LSUP		8 589,00
20-BPI-LSUP 2020	12 000,00	
20-CCAOP COVID19	10 000,00	
20-CCBDP	12 941,76	
20-CCBDP AGRI	754,00	
20-CCEPPG	14 303,89	
20-CCI ARDECHE	1 000,00	
20-CCI DROME	1 000,00	
20-CCRLP	12 405,75	
20-CCRLP COVID19	15 000,00	
20-CCRLP COVID19		7 500,00
20-CHB AGRI ARDECHE	500,00	
20-CIC AUBENAS	250,00	
20-CPME DROME	250,00	
20-DRAGA-ADHESION BAE	2 000,00	
20-EDF	1 000,00	
20-FSE AURA	240 863,95	
20-FSE PACA	71 168,90	
20-GPP AUTO	250,00	
20-IAURA/PH AGRI (LAUX)/1200€	960,00	
20-IAURA/PH AGRI (VIDIL)/1200€	960,00	
20-MPE (70% 52266€)		36 586,20
20-MPE (PARTIE CLASSIQUE)	32 034,00	
20-MPE (PARTIE COVID)	20 232,00	
20-REGION AURA	37 265,09	
20-REGION PACA-COVID	7 570,00	
20-SOVIDEC/S. DURAND	250,00	
20-SUDLABS-REGION PACA	10 000,00	
20-SUDLABS-REGION PACA	14 666,00	
20-SUDLABS-REGION PACA		5 000,00
20-SUDLABS-REGION PACA		7 333,00
21-FSE AURA	281 554,17	
21-REGION AURA	43 560,46	
	1 308 669,22	340 959,53
	967 709,69	



PRODUITS ET CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation	325 115	32 020
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	325 115	32 020

Charges constatées d'avance	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'exploitation	6 624	655
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	6 624	655



LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT



Autres informations**Effectif moyen (ANC 2014-03 et NIF)**

L'effectif moyen est exprimé en ETP (équivalent temps plein) et comprend les mises à disposition des personnes et les bénévoles concourant à l'activité.

Effectif	2020	2019
cadres	5	5
non cadres	6,96	8
sous total	11,96	13
personnel m-à-d facturées	0	0
personnel m-à-d CVN	0	0
total	0	0

Information sur les rémunérations des dirigeants (ANC 2014-03 et NIF)

Au cours de l'exercice, les membres des organes d'administration et de direction ont perçu des rémunérations brutes pour les montants et le nombre de personnes concernées suivants :

rémunérations des dirigeants	31 12 2020		31 12 2019	
	montant	quantité	montant	quantité
administrateurs	0	0	0	0
directeurs	103 838	2	97 559	2
total	103 838	2	97 559	2

Informations sur les transactions avec les contreparties (personnes physiques ou morales) non courantes et non conclues à des conditions normales (ANC 2018-06)

Fournisseurs	31 12 2020
SGS	8 286
Nicolas GIRARD	651
Bruno ROCHEBLOINE	94
Total	9 031

Liste des transactions effectuées avec des parties liées pour des transactions non conclues à des conditions normales de marché (ANC 2014-03)

Néant.

Honoraires du commissaire aux comptes (ANC 2014-03 et NIF)

honoraire CAC	31 12 2020	31 12 2019
certification des comptes	4 800	4 260
autres missions	0	0
total	4 800	4 260

